



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

L'ETABLE DES KORRIGANS – Constitution de société

Référence : L018209

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 24 mars 2023 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Avis de constitution Suivant acte sous seing privé en date du 01/02/2023, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité limitée, société civile régie par les articles L324-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime – Dénomination, L'ETABLE DES KORRIGANS – Siège Social, Kerborhel, 29560 LANDEVENNEC – Objet, exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L311-1 du code rural et de la pêche maritime et toutes activités connexes et similaires – Durée de la société, 99 ans – Capital social fixe, 7500€ – Apport en numéraire : 3750€ – Apport en nature : 3750€ – Gérant, M. Simon TONIN demeurant Kerborhel, 29560 LANDEVENNEC – Toute cession de parts devra être agréée par décision de l'associé unique – Immatriculation, à venir au Greffe du Tribunal de Commerce de QUIMPER – Pour avis, le gérant.

[Consulter cette annonce en ligne](#)